

L'APPEL D'OFFRE

I- Généralité :

Le **marché** peut être défini comme un lieu de rencontres des désirs des **producteurs** exprimés par leurs **offres** et de celui des **consommateurs** exprimés par leurs **demandes**. **G. A. Frois**.

1- Dossier de l'offre :

Pour le maître d'œuvre, un accord avec le maître d'ouvrage est constitué de :

- Plan (élévation, coupe, façade, plan de situation, plan de masse)
- Coupe géologique
- Devis (descriptif, quantitatif, estimatif)
- Cahiers de charges (pièces, fonctions, types de marché)
- C.C.A.P : cahier de clauses administratives particulières
- C.C.T.P. : cahier de clauses techniques particulières
- C.C.T.G. : cahier de clauses techniques générales

2- Passation du marché :

C'est la recherche de l'entreprise qui réalisera les travaux.

On distingue différents modes de passation du marché :

- Adjudication :

Attribution d'un marché ou d'un bien à l'entreprise qui offre le meilleur prix. Appel à la concurrence.

- **Appel d'offres :**

Appel à la concurrence entre les entreprises. Le maître d'œuvre est libre de choisir son prix entre (mieux mais plus cher).

- **Gré-à-gré :**

Négociation directe avec une entreprise de son choix (travaux urgents, défense, appels infructifs).

3- Analyse de l'offre :

C'est une étude sérieuse des prévisions qui comprend :

- une étude technique du dossier pour mettre au point la conception de l'ouvrage, rédiger un devis descriptif, fixer les méthodes et les cadences d'exécution. Il faut des gens compétents : services spécialisés dans l'entreprise : **bureau des méthodes**.
- étude des prix pour fixer le prix global de l'ouvrage et pour soumettre la soumission du marché.

4- Soumission du marché :

C'est la remise de la proposition de prix au client.

- **Marché sur forfait :** l'entreprise s'engage à exécuter les travaux à un prix fixé.
- **Marché sur bordereau de prix :** l'entreprise facture les quantités d'ouvrage à exécuter selon une liste de prix unitaire, comprenant les frais (matériaux, main-d'œuvre, frais généraux et bénéfiques). L'entreprise s'engage sur le prix unitaire des fournitures et non sur les quantités.
- **Marché avec intéressement :** un prix plafonné est fixé sur le marché.

Si le montant final est > au prix plafonné -----> il y a **pénalité**.

Si le montant final est < au prix plafonné -----> il est **passif**.

5- Exécution de la demande :

- Préparation et organisation du chantier, mise au point minutieuse de documents destinés à régler les contrôles.

- Planning d'exécution des travaux
- Commande de matériaux, rotation du matériel
- Plan d'installation du chantier, bordereau de contrôle des quantités et des prix.
- Exécution des travaux sur le chantier.

6- Contrôle des travaux :

Le maître d'ouvrage est chargé de surveiller l'exécution des travaux **une fois/semaine**. Il réunit le maître d'ouvrage, le chef de chantier de l'entreprise (conducteur des travaux) et un représentant du bureau de contrôle (contrôle les calculs et la bonne réalisation) pour voir l'état d'avancement, la qualité du travail, les quantités et résoudre les problèmes.

7- Réception des travaux :

Visite de l'ouvrage : l'entrepreneur et le maître d'œuvre de l'ouvrage font l'état des lieux et les observations.

- Signature de la réception (donc transfert des responsabilités et point de départ des garanties) sinon réparation et nouvelle réception.
- Garantie de parfait achèvement des travaux pendant **1 an** après réception : il doit remettre en état les travaux mal faits.
- Garantie de bon fonctionnement (valable **2 ans**), éclairage, tuyauterie, les corps d'état secondaire.
- Garantie décennale (**10 ans**), tout désordre de gros œuvre constaté pendant **dix ans** doit être réparé par l'entreprise (sur la structure de clos et le couvert) : assurance obligatoire.

EXERCICE :

Un peintre repeint une maison de 1 500 m² de surface à peindre. Il passe 1 kg de peinture sur tous les 20 m². Le pot de 25 kg est à 15 000 FCFA. Il a utilisé 2 rouleaux à 1 500 FCFA l'un et 4 pinceaux à 200 FCFA la pièce.

Il a demandé 90 000 FCFA au propriétaire.

Quel est le bénéfice réalisé par le peintre sur cette affaire ?

Solution :

- **Charges**

- Calculons le nombre de pot nécessaire pour la peinture de cette maison :

$$\begin{array}{l} 1 \text{ kg} \text{ -----} \rightarrow 20 \text{ m}^2 \\ X \text{ kg} \text{ -----} \rightarrow 1\,500 \text{ m}^2 \end{array} \quad \begin{array}{l} 1 \text{ kg} \times 1\,500 \\ x = \frac{\text{-----}}{20} \quad x = \mathbf{75 \text{ kg}} \end{array}$$

$$\begin{array}{l} 25 \text{ kg} \text{ -----} \rightarrow 1 \text{ pot} \\ 75 \text{ kg} \text{ -----} \rightarrow x \text{ pot} \end{array} \quad \begin{array}{l} 75 \text{ kg} \times 1 \text{ pot} \\ x = \frac{\text{-----}}{25} = \mathbf{3 \text{ pots}} \end{array}$$

$$\begin{array}{l} 1 \text{ pot} \text{ -----} \rightarrow 15\,000 \text{ FCFA} \\ 3 \text{ Pots} \text{ -----} \rightarrow x \end{array} \quad \begin{array}{l} 15\,000 \times 3 \text{ pots} \\ x = \frac{\text{-----}}{1 \text{ pot}} = \mathbf{45\,000 \text{ FCFA}} \end{array}$$

$$\text{---} \rightarrow 2 \times 1\,500 = 3\,000 \text{ FCFA}$$

$$\text{---} \rightarrow 4 \times 200 = 800 \text{ FCFA}$$

$$\text{Ch} = 45\,000 + 3\,000 + 800 = \mathbf{48\,800 \text{ FCFA}}$$

$$\text{Bénéfice} = \text{pv} - \text{ch} = 90\,000 - 48\,800 = \mathbf{41\,200 \text{ FCFA.}}$$